

LES ACTIONNAIRES, L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
JANVIER 2022

À quoi ressemble un actionnaire sous l'ère covid ?	2
Les actions, « un placement d'homme » ?	2
Les jeunes davantage séduits par les actions que leurs aînés	3
L'attrait des cadres et des indépendants pour les actions non démenti par la crise	4
Les détenteurs de hauts revenus et de patrimoine élevé surreprésentés parmi les détenteurs d'actions	5
Les détenteurs d'actions et leur épargne face à la crise covid	6
Les détenteurs d'actions davantage prêts à consommer que la moyenne des Français	6
priorité à l'épargne malgré tout !	7
Les actionnaires, partagés entre	8
sécurisation et valorisation de leur épargne	8
Les Actionnaires et la retraite : le pragmatisme domine	10
un diagnostic partagé, mais pas les solutions	10
Les actionnaires, un public déjà familiarisé à l'épargne retraite et au PER	12

Les actionnaires, l'épargne et la retraite

PAR SARAH LE GOUEZ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Jusqu'au troisième trimestre 2019, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) comptait près d'un million d'investisseurs actifs. L'autorité administrative indépendante note que le nombre de détenteurs d'actions s'est – contre toutes attentes – accru depuis le début de la pandémie qui a commencé au mois de mars 2020 avec l'arrivée d'un nouveau type d'investisseurs. Leur nombre par trimestre qui évoluait autour de 1 million jusqu'au troisième trimestre 2019, a atteint les 2,5 millions et se maintient au-dessus de ce niveau depuis trois trimestres. Ces données confirment les résultats du baromètre 2021 de l'épargne et de l'investissement de l'AMF. Cette enquête met en exergue le regain d'intérêt des placements en action, en particulier chez les plus jeunes. La part des sondés prêts à prendre un peu de risque, dans l'espoir d'avoir une meilleure rémunération que celle des produits de taux, progresse ainsi de cinq points en un an. Les travaux de l'AMF sont en phase avec ceux de l'enquête « Les Français, la retraite, l'épargne et la dépendance » menée par l'IFOP et le CECOP pour le compte du Cercle de l'Épargne et Amphitéa en septembre 2021. Jugés intéressants par près de 4 Français sur

10 les actions conservent, en septembre 2021, la troisième place du podium après le bien immobilier locatif (62 % de citations) et l'assurance vie (48 %). Elles devancent de 13 points le Livret A, malgré un retour en grâce de l'épargne liquide dans le cœur des épargnants avec la crise. Parmi les sondés déclarant avoir les moyens d'épargner et indiquant avoir épargné plus depuis le début de la pandémie, la part de ceux considérant ce placement intéressant franchit même la barre des 50 % (54 % parmi ceux ayant « beaucoup plus » épargné et 52 % parmi ceux ayant « un peu plus » épargné).

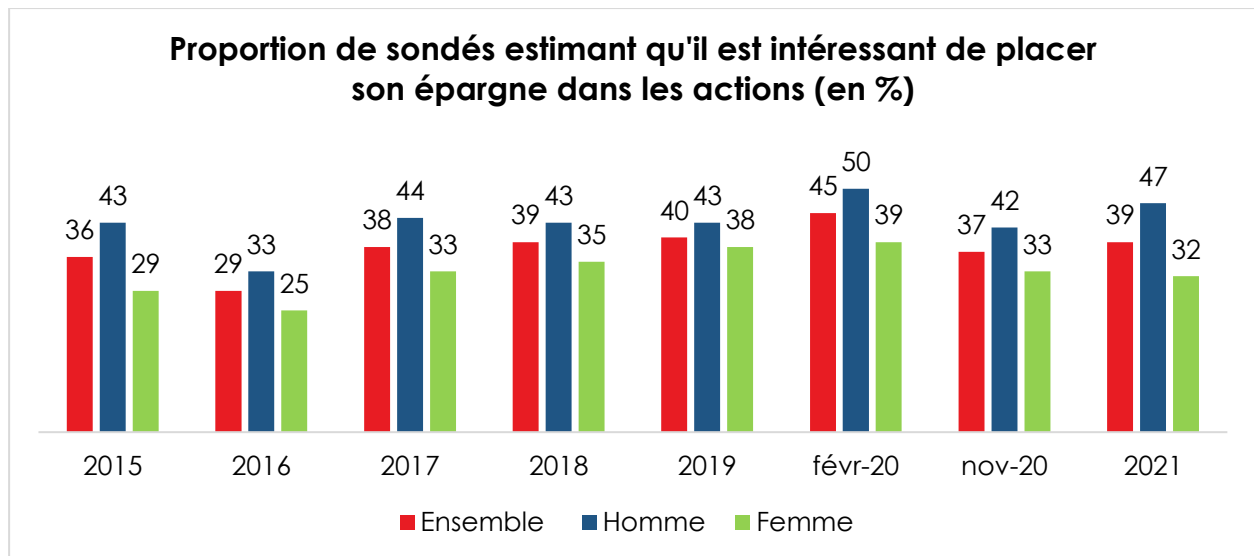
À QUOI RESSEMBLE UN ACTIONNAIRE SOUS L'ÈRE COVID ?

LES ACTIONS, « UN PLACEMENT D'HOMME » ?

Selon l'enquête du Cercle précitée, les hommes ont une plus forte appétence aux valeurs « actions » que les femmes. 47 % des premiers estiment, en effet, qu'il est intéressant de placer son épargne dans les actions contre seulement 32 % des dernières. L'écart important entre homme et femme, de l'ordre de 15 points, est ancien. Il s'explique par

l'écart de niveau de revenus. Ces dernières, ayant des capacités

d'épargne moindres, sont de fait moins enclines à prendre des risques.

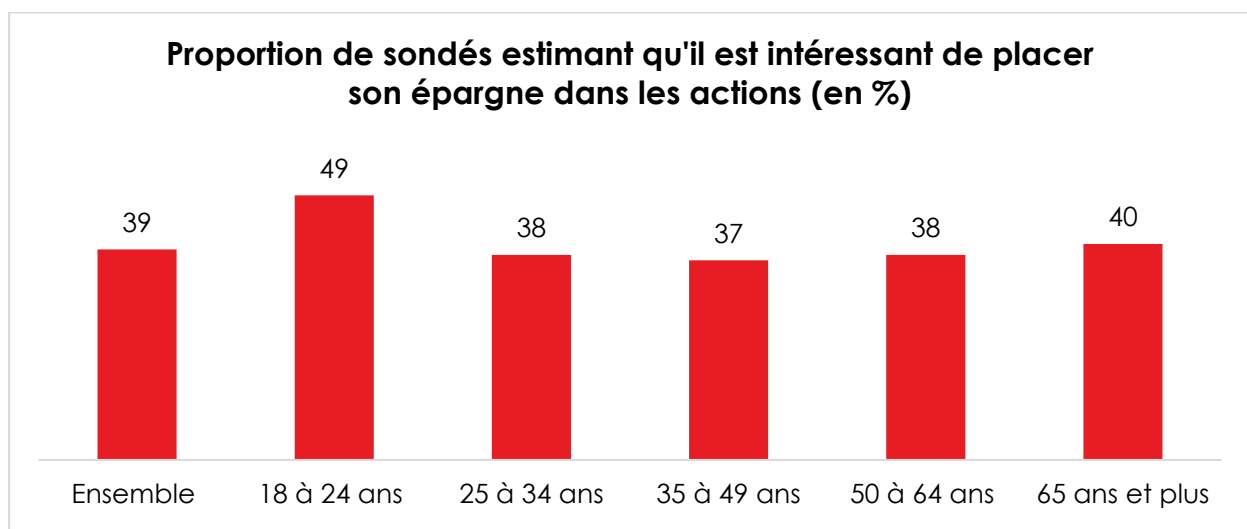


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

LES JEUNES DAVANTAGE SÉDUITS PAR LES ACTIONS QUE LEURS AÎNÉS

Si 39 % des sondés semblent manifester un intérêt pour le placement « action », les 18-24 ans sont 49 % à partager cette opinion.

Passé 25 ans, l'attrait pour ce placement varie de 37 % (35-49 ans) à pour les 40 % (65 ans et plus). « Digital nativ », les jeunes majeurs sont davantage attirés par les placements proposés en ligne, que ce soient les cryptoactifs ou les ETF.



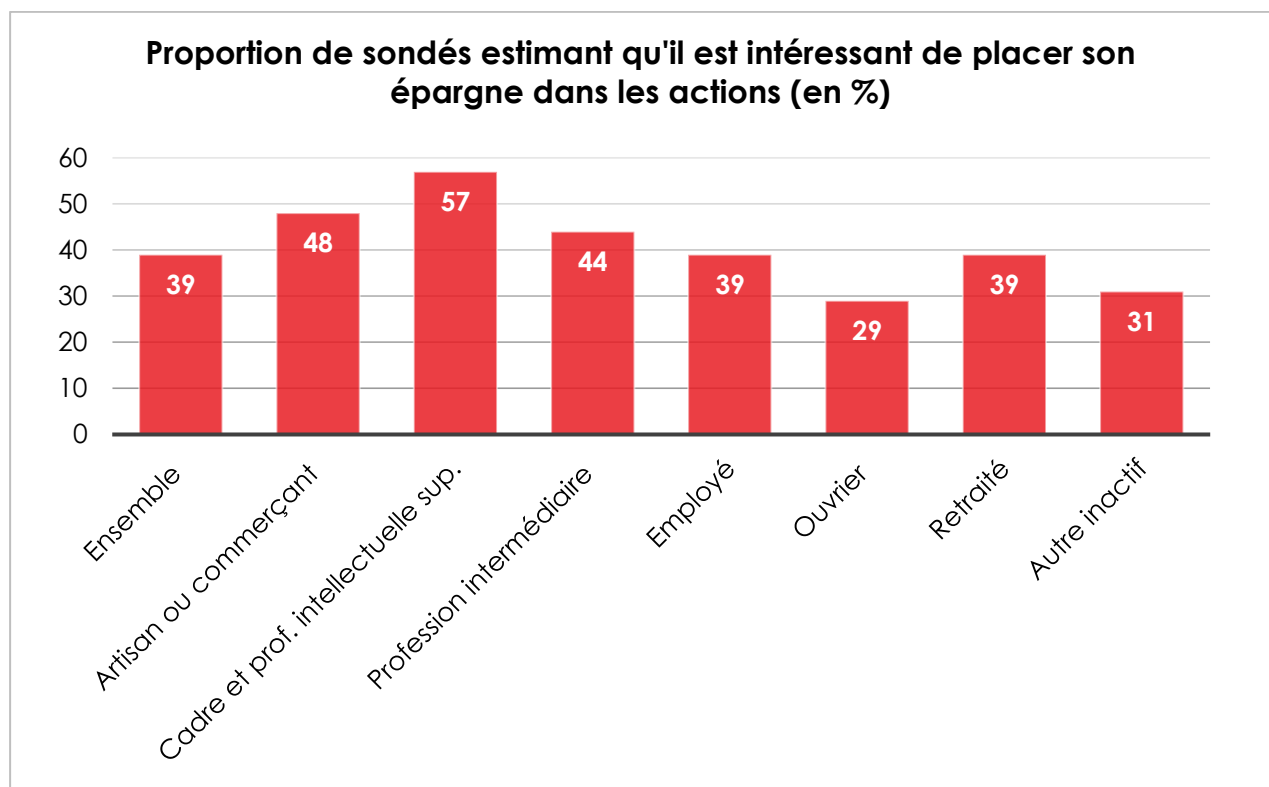
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

Les 18-24 ans ont, selon l'enquête de l'AMF citée précédemment, une meilleure connaissance des différentes solutions disponibles en ligne que leurs aînés. 39 % de cette classe d'âge a « *entendu parler de nouvelles offres sur internet permettant d'investir en Bourse très simplement, gratuitement ou à des tarifs très faibles* » contre 29 % de l'ensemble des sondés.

L'ATTRAIT DES CADRES ET DES INDÉPENDANTS POUR LES ACTIONS NON DÉMENTI PAR LA CRISE

Au mois de septembre 2021, 57 % des cadres et professions intellectuelles supérieures indiquent leur attachement au placement

« action ». Il s'agit, après le record de 63 % atteint dans l'édition 2019 de notre enquête réalisée début février 2019, du meilleur score enregistré depuis la première enquête menée par le Cercle de l'Épargne en 2015. Les cadres supérieurs devançant de 9 points les artisans et commerçants (48 %) et de 13 points les professions intermédiaires (44 %). Arrivent loin derrière, les retraités et les employés qui sont – comme la moyenne des sondés – 39 % à estimer intéressant de placer son épargne dans les actions. Les inactifs (hors retraités) sont 31 % et les ouvriers 29 % à partager ce point de vue.

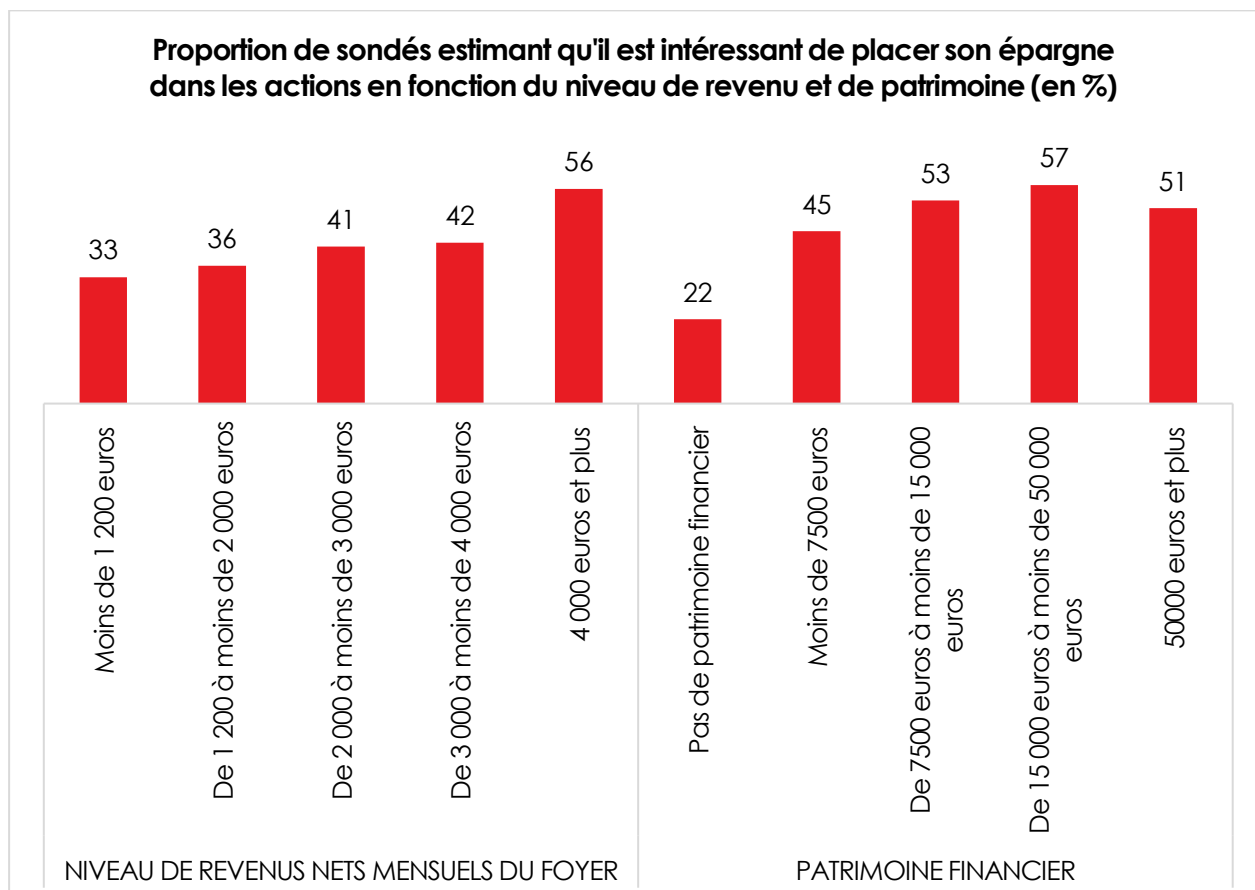


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

LES DÉTENTEURS DE HAUTS REVENUS ET DE PATRIMOINE ÉLEVÉ SURREPRÉSENTÉS PARMIS LES DÉTENTEURS D' ACTIONS

Les actions sont avant tout les placements privilégiés des catégories sociales aisées. 56 % des sondés appartenant à un foyer disposant d'un niveau de revenu mensuel net de 4 000 euros ou plus estiment, en septembre 2021, que ce placement est intéressant contre seulement 33 % de ceux dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 200 euros. Le même constat est observé en matière de

patrimoine financier. Seuls 22 % des sondés ne disposant pas de patrimoine financier portent un jugement favorable à l'égard des actions. Cette corrélation entre niveau de revenus/patrimoine et l'intérêt porté aux actions est logique. Les ménages aisés disposent de capacités d'épargne plus importante et acceptent de prendre potentiellement plus de risques que les ménages modestes dont la priorité est la constitution d'une épargne de précaution.



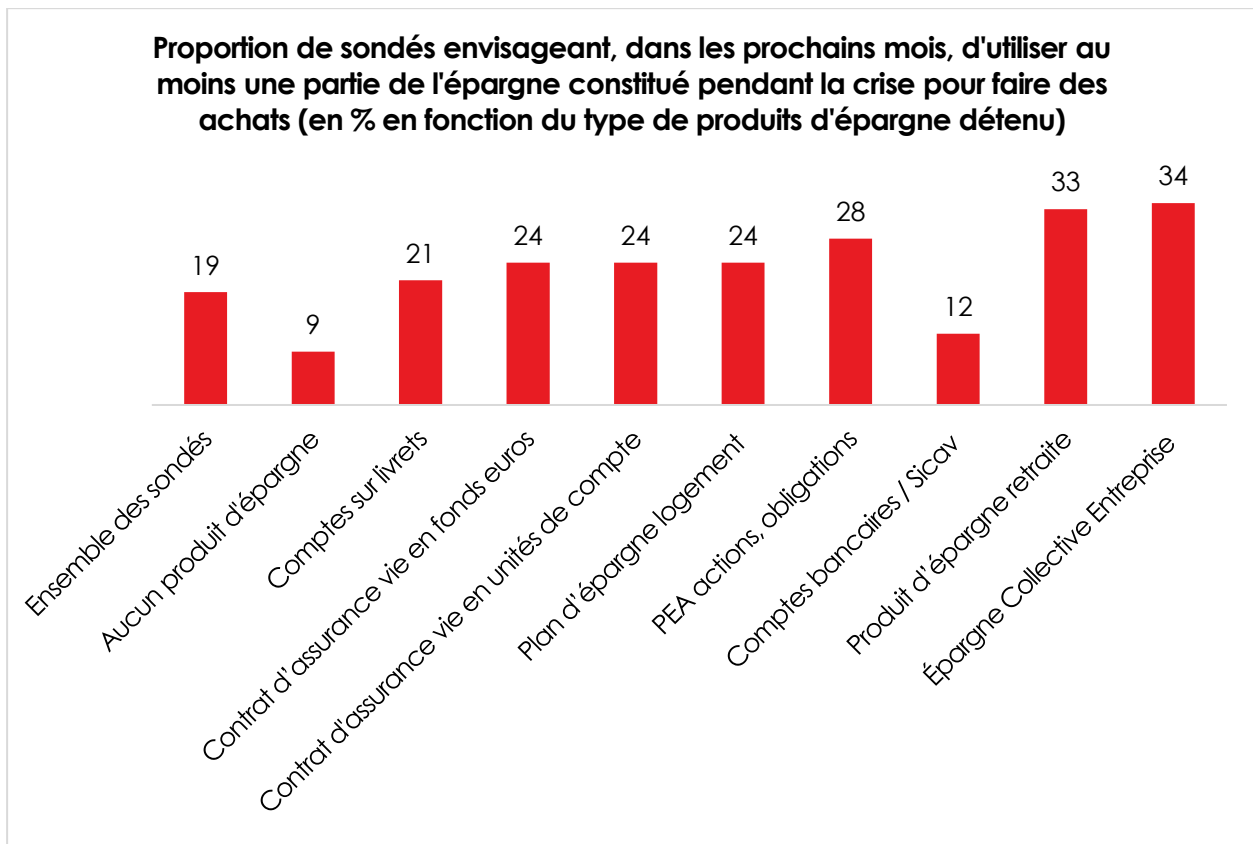
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

L'enquête précitée de l'AMF confirme celle menée par le Cercle de l'Épargne et Amphi téa. Répartissant les sondés en quatre profils distincts à savoir les « détachés réfractaires », les « aisés experts », les « jeunes peu connaisseurs » et les « fragiles inquiets », elle classe sans surprise les sondés appartenant aux CSP+ parmi les « aisés experts ». Dans cette enquête menée concomitamment à l'enquête Cercle de l'Épargne/Amphi téa, les « aisés experts » définis comme « *un groupe épargnant, qui dispose de ressources conséquentes et est impliqué dans le domaine financier avec une ouverture au risque* » semblent plébisciter le placement « action ». 80 % le jugent intéressant (contre 29 % en moyenne) et 72 % d'entre eux pourraient envisager de souscrire en actions à plus ou moins long terme contre 35 % des sondés pris dans leur globalité. Davantage familiarisés aux produits d'épargne et de placements que la moyenne des Français, ils acceptent de prendre un peu de risque dans l'espoir d'avoir une meilleure rémunération que les placements sans risque (respectivement 69 % pour les premiers contre 39 % au total).

LES DÉTENTEURS D' ACTIONS ET LEUR ÉPARGNE FACE À LA CRISE COVID

LES DÉTENTEURS D' ACTIONS DAVANTAGE PRÊTS À CONSOMMER QUE LA MOYENNE DES FRANÇAIS

Les détenteurs d'actions (déclarant posséder un PEA, et des obligations) sont, avec les détenteurs de produits d'épargne-retraite et de produits d'épargne collective d'entreprise, les plus nombreux à déclarer souhaiter utiliser au moins une partie de leur épargne « covid » pour réaliser des achats. Ils sont respectivement 28 %, 33 % et 34 % à se positionner ainsi contre seulement 19 % de l'ensemble des sondés et 9 % des déclarants ne disposant aucun produit d'épargne. Cette corrélation est à mettre en parallèle avec le fait que les détenteurs de produits d'épargne à long terme sont ceux qui disposent des revenus les plus élevés. Empêchés de consommer au plus fort de la pandémie en raison des restrictions administratives destinées à contenir la diffusion du virus, Ils disposent d'une épargne liquide qu'ils pensent affecter en partie aux dépenses de consommation.



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

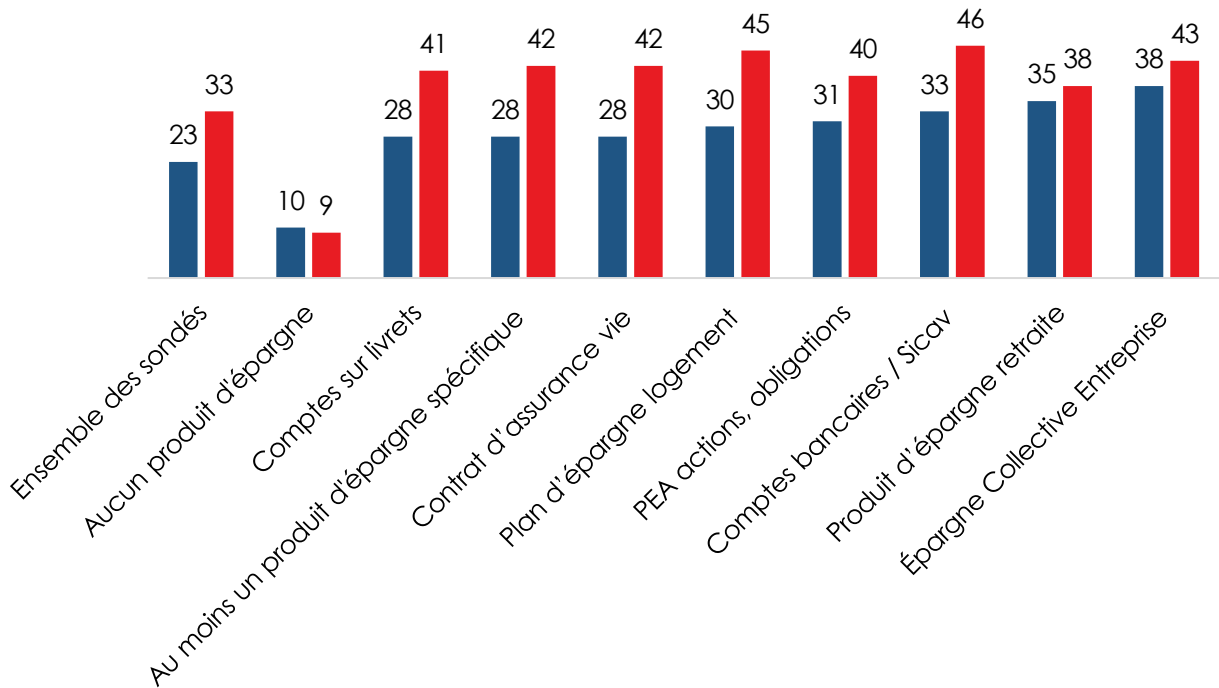
PRIORITÉ À L'ÉPARGNE MALGRÉ TOUT !

Tout en étant plus enclin à consommer que la moyenne des Français, les détenteurs d'actions ne semblent pas prêts à renoncer à épargner. Le souhait de conserver l'épargne constituée durant le covid mobilisable à tout moment est ainsi partagé par 40 % des détenteurs de PEA contre 33 % des sondés pris dans leur globalité. Ils figurent par ailleurs parmi ceux qui indiquent vouloir maintenir voire augmenter leur effort d'épargne. 31 % des détenteurs de PEA sont dans cet état d'esprit contre

28 % des détenteurs d'un produit d'épargne spécifique et seulement 23 % des sondés pris dans leur ensemble. Les détenteurs d'actions partagent cette opinion avec les détenteurs de produits d'épargne retraite et d'épargne collective en entreprise qui sont respectivement 35 et 38 % à envisager de maintenir leur effort d'épargne. Ce résultat tient à la capacité d'épargne plus élevée de ces populations, les détenteurs d'épargne collective pouvant en outre compter sur l'abondement de leur employeur pour alimenter leur produit.

Usage envisagé dans les prochains mois pour l'épargne constituée pendant la crise covid, en fonction du type de produits d'épargne déjà détenu

- Maintenir ou même augmenter mon effort pour continuer à épargner ou à mettre de l'argent de côté
- Conserver cette épargne ou cet argent en réserve, mobilisable à tout moment

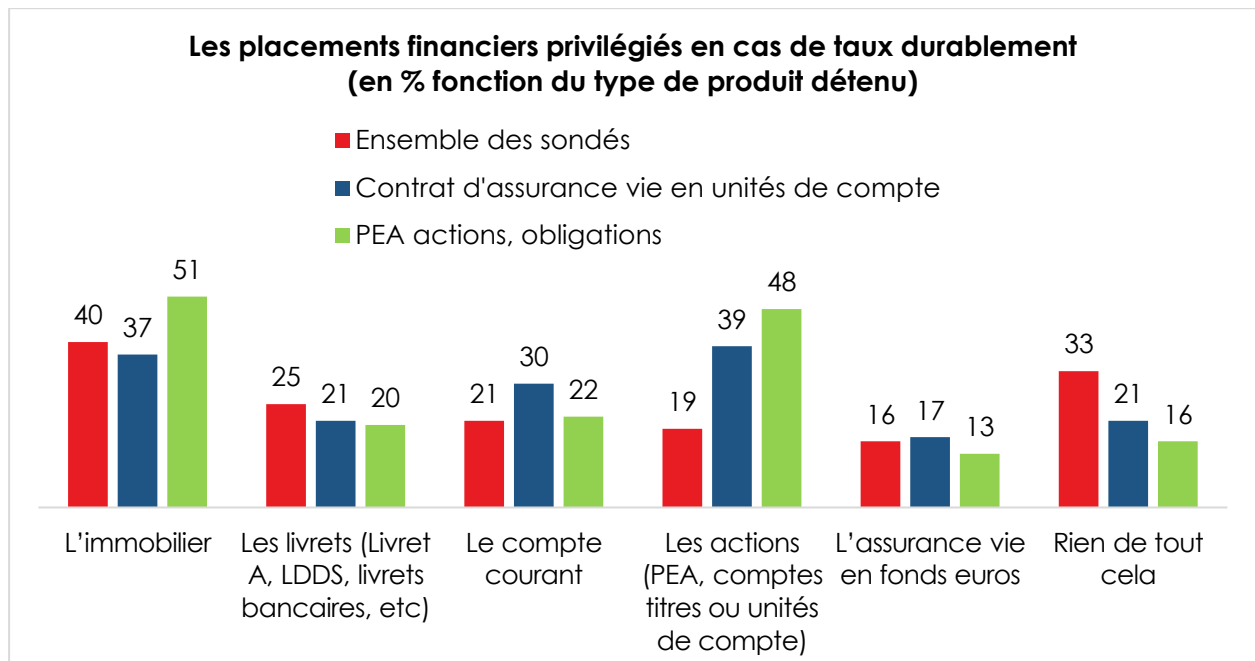


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

LES ACTIONNAIRES, PARTAGÉS ENTRE SÉCURISATION ET VALORISATION DE LEUR ÉPARGNE

Les incertitudes générées par la pandémie incitent tous les ménages à conserver un important volant d'épargne liquide. Par ailleurs, face à la baisse des taux, la proportion de détenteurs d'actions considérant que

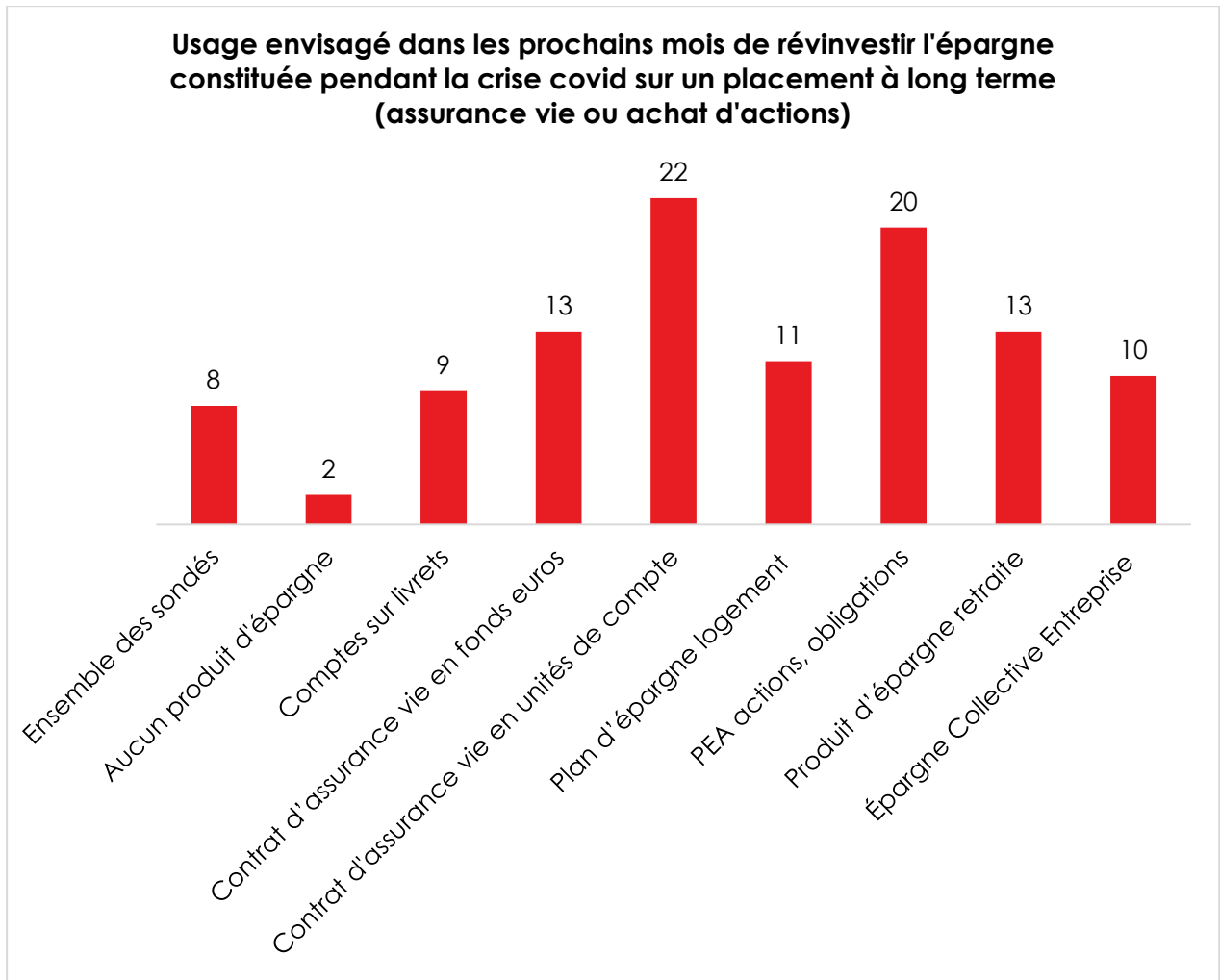
les livrets et les comptes courants constituent le meilleur rempart est assez proche de celle de la moyenne des Français, soit respectivement 20 % contre 22 % pour les premiers et 25 % contre 21 % pour les seconds (la proportion de citations des comptes courants atteint même 30 % parmi les détenteurs de contrats d'assurance vie en UC).



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

S'ils partagent un jugement voisin à celui des autres épargnants vis-à-vis des produits de taux, détenteurs de produits « actions » sont néanmoins ouverts à une réorientation d'une partie de leur épargne « covid » vers les placements long terme, réputés plus risqués. 48 % des détenteurs de PEA et 39 % des détenteurs de contrats d'assurance en unités de compte envisagent la souscription d'actions (contre 19 % en moyenne). Pour ce public averti, les actions talonnent, voire devancent l'immobilier qui recueille 51 % des citations chez les détenteurs de PEA et 37 % de citations parmi les détenteurs d'UC.

De la même façon que les détenteurs d'actions et d'assurance vie semblent satisfaits de leur placement en leur manifestant un intérêt très supérieur à celui affiché par la moyenne des sondés, les épargnants ayant déjà fait le choix des actions ou de l'assurance vie sont plus nombreux que les autres épargnants à envisager de réorienter tout ou partie de leur épargne covid vers ce type de produits. Ils sont respectivement 22 % pour les détenteurs d'unités de compte dans le cadre de leur contrat d'assurance vie et 20 % pour les détenteurs de PEA quand ils ne sont que 8 % tous sondés confondus.



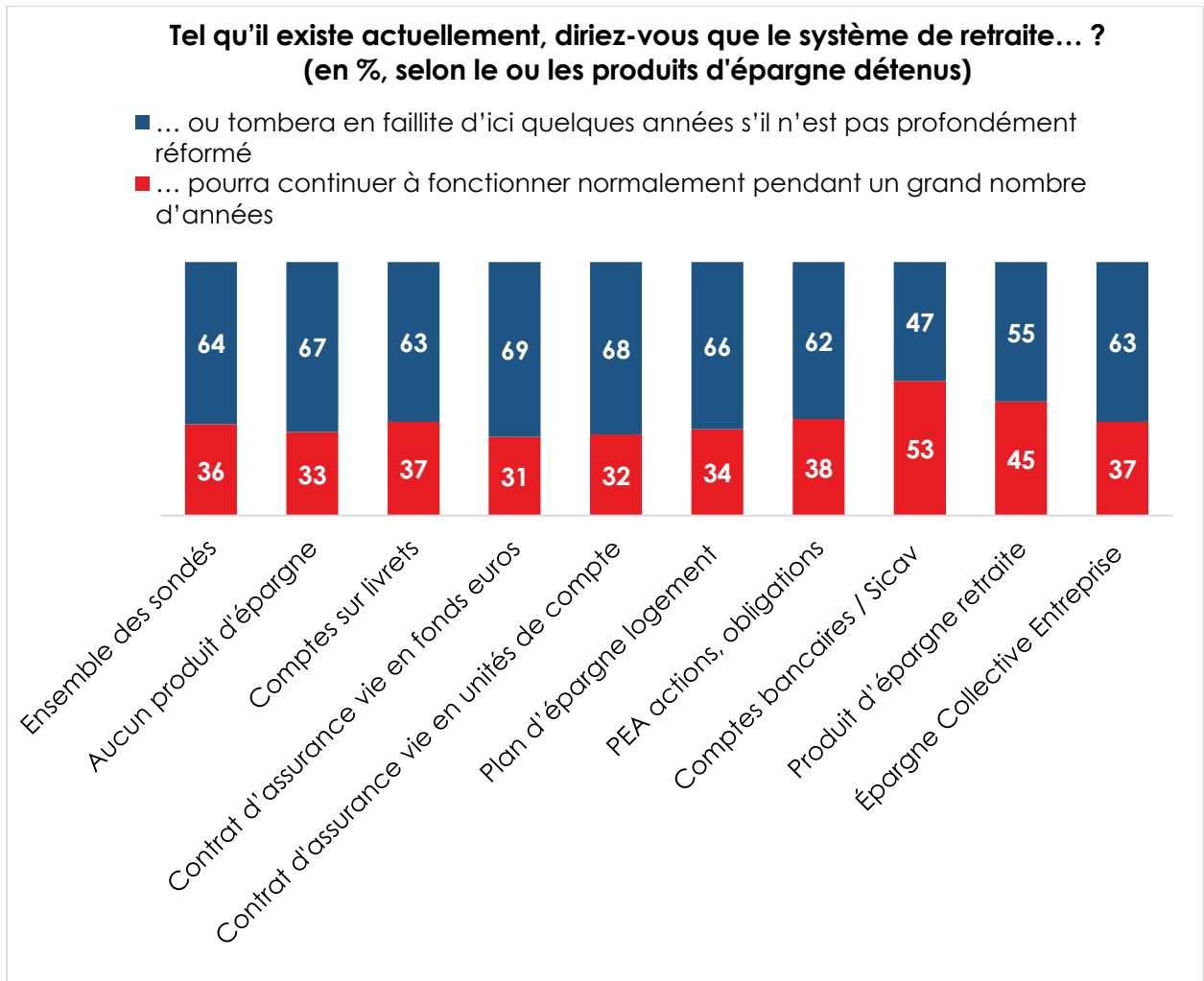
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

LES ACTIONNAIRES ET LA RETRAITE : LE PRAGMATISME DOMINE

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ, MAIS PAS LES SOLUTIONS

Plus de six actionnaires sur dix (62 % parmi les détenteurs de PEA et

d'obligations, et 68 % parmi les détenteurs d'un contrat d'assurance vie en unités de compte) sont convaincus que le système des retraites actuel tombera en faillite d'ici quelques années s'il n'est pas profondément réformé. Un sentiment partagé par 64 % de l'ensemble de la population.



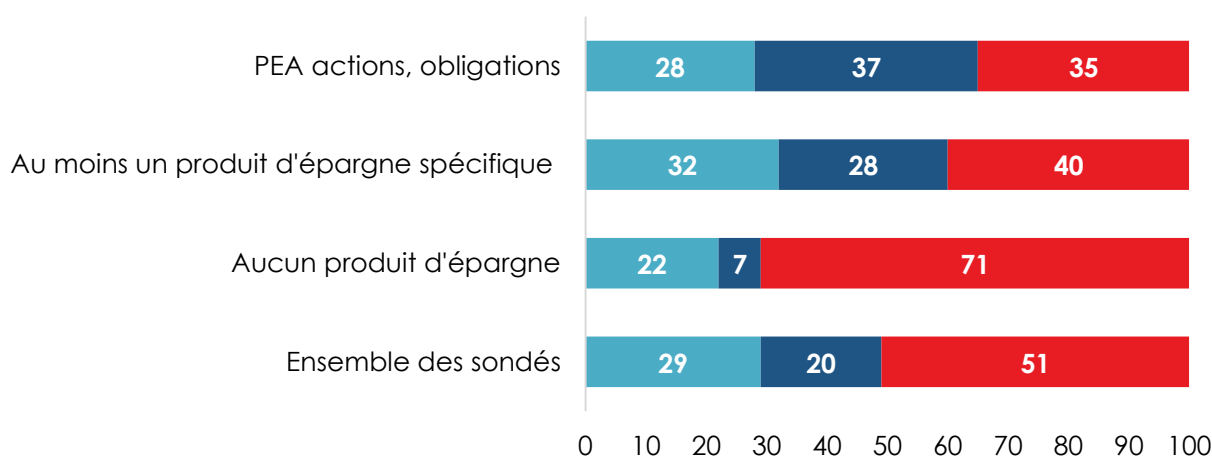
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

Surreprésentés parmi les professions intellectuelles, les actionnaires se démarquent du reste de la population en étant majoritairement favorables à l'adoption de mesures d'âge en vue de «sauver le système». 65 % des détenteurs de PEA jugent les mesures d'âge acceptables contre moins d'un Français sur deux (49 %). Généralement cadres supérieurs ou travailleurs libéraux, les détenteurs d'actions ont conscience qu'ils

figureront parmi ceux dont le taux de remplacement (pension/revenus d'activité) est le plus faible. Moins amenés à exercer des métiers « pénibles » et bénéficiant d'une grande autonomie dans l'exercice de leur profession, ils sont, par ailleurs, moins rétifs à l'idée de travailler plus longtemps pour préserver leur pouvoir d'achat après la cessation de leur activité.

**Quelle mesure d'âge vous paraîtrait la plus acceptable pour assurer le financement du système de retraite ?
(en % selon le ou les produits d'épargne détenus)**

- Le report progressif à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite
- L'allongement de la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite à taux plein
- En aucun cas l'une ou l'autre

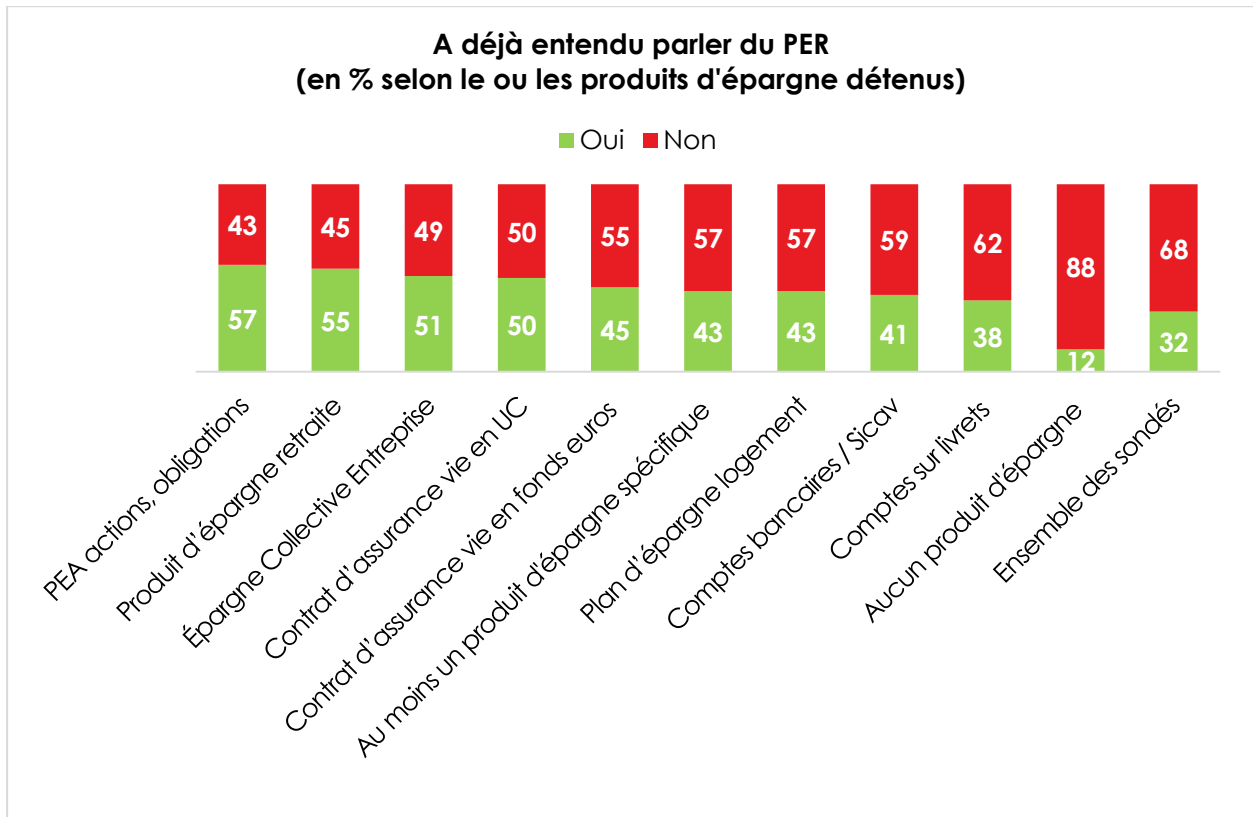


Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

LES ACTIONNAIRES, UN PUBLIC DÉJÀ FAMILIARISÉ À L'ÉPARGNE RETRAITE ET AU PER

Près de six détenteurs de PEA sur dix déclarent avoir déjà entendu parler du Plan d'Épargne Retraite (exactement 57 %) quand ils ne sont que 32 % en moyenne. Public averti, ils devancent même de deux points

les sondés déclarant déjà posséder un produit d'épargne retraite. Ce taux élevé s'explique par le fait que les détenteurs d'actions sont, en règle générale, bien informés sur tout ce qui concerne les placements. Détenteurs de revenus supérieurs à la moyenne, ils sont les plus à même à souscrire un PER.



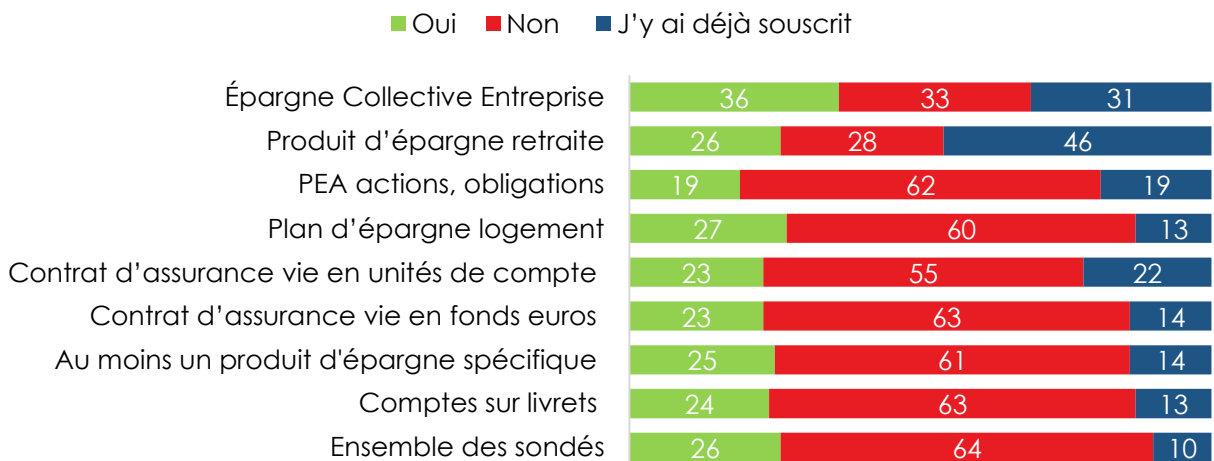
Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

En septembre 2021, un sondé sur dix déclarait avoir déjà souscrit un PER. 19 % détenteurs de PEA, 22 % des titulaires de fonds en unités de compte dans leur contrat d'assurance vie et même 31 % des détenteurs de produits d'épargne collective ont déjà franchi le pas.

Sans surprise, 46 % des personnes qui détenaient un produit d'épargne

retraite déclarent avoir souscrit un PER. Convaincus par la nécessité de s'assurer un complément de revenus à la retraite et déjà coutumiers de la capitalisation, ils ont pu faire le choix de transférer leur ancien produit vers un PER ou tirer parti des avantages intrinsèques à chaque formule en cumulant anciens et nouveaux contrats.

Avez-vous l'intention de souscrire à ce nouveau plan d'épargne retraite, le PER ? (en % selon le ou les produits d'épargne détenus)



Cercle de l'Épargne/Amphitéa/IFOP

* * *

Les détenteurs d'actions se caractérisent par leur appétence à la prise de risque. Leur comportement ne se distingue néanmoins pas totalement de celui du reste de la population. En période de crise, ils sont attachés à maintenir un volant important d'épargne de précaution. En raison de revenus supérieurs à la moyenne, ils sont, en revanche, plus à même de réorienter leur épargne « covid » sur des placements de long terme ou d'en affecter une partie

aux dépenses de consommation. Le peuple des actionnaires tend à s'accroître avec la crise sanitaire et grâce au développement du PER dont la moitié de l'encours est en unités de compte. Si l'épidémie a donné lieu à une forte progression de l'épargne ligne, des signaux faibles témoignent d'un regard nouveau sur les actions.

L'enquête « les Français, l'épargne, la retraite et la dépendance » citée dans cette étude a été conduite par le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) à la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa. L'enquête a été réalisée sur internet les 1^{er} et 2 septembre 2021 auprès d'un échantillon de 1 019 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr

